

Lubumbashi, le 18 septembre 2019

Réf : 884/DG/19

Transmis copie pour information à :

- Son Excellence Monsieur le Ministre d'Etat,  
Ministre du Plan, Président du Comité Exécutif  
de l'ITIE-RDC  
à Kinshasa/Gombe
- Son Excellence Monsieur le Ministre des Mines,  
Président Vice-Président du Comité Exécutif de  
l'ITIE-RDC  
à Kinshasa/Gombe
- Monsieur le Président du Conseil  
d'Administration de GECAMINES S.A.  
à Lubumbashi

 A Madame le Coordonnateur  
National a.i. de l'ITIE-RDC  
à Kinshasa/Gombe

Concerne : Informations pour la production du Rapport  
Contextuel ITIE-RDC 2017-2018

Madame le Coordonnateur National a.i.,

Faisant suite à votre lettre n°113/COORD/ITIE-RDC/ST/ML/2019 du 22 août 2019, nous vous prions de trouver ci-dessous, les éléments de réponse à votre demande d'informations pour la production du Rapport Contextuel ITIE-RDC 2017-2018 qui devra être publié au plus tard le 31 décembre 2019.

**GECAMINES**

Société Anonyme Unipersonnelle avec Conseil d'Administration « GECAMINES S.A »  
Capital social : 2.401.500.000.000 FC RCM : CD/LSHI/RCCM/14-B-1678  
Id. Nat : 6-193-A0100M



*Lucie,  
glower à  
fronck et  
Levi  
23/09/2019*

## 0. Les Etats financiers audités exercices 2017 et 2018

Par voie électronique.

### 1. Une explication des règles et pratiques en vigueur régissant les droits de l'entreprise à :

- Conserver les bénéfices non répartis,
- Réinvestir les bénéfices dans les activités de l'entreprise,
- Solliciter des financements des activités par tiers.

Conformément à l'Acte Uniforme relatif au droit comptable et à l'information financière ; en ce qui concerne la conservation des bénéfices non repartis, le compte report à nouveau correspond au montant soit des bénéfices d'exercices antérieurs dont l'affectation a été reportée sur les exercices ultérieurs, soit des pertes constatées à la clôture d'exercices antérieurs qui n'ont pas été compensées par des prélèvements opérés sur les bénéfices.

### 2. Une description des conditions attachées à la participation de votre entreprise dans chaque partenariat :

L'apport de Gécamines à ses partenariats est constitué de ses Droits et Titres Miniers donnés en cession ou en amodiation sur les gisements à exploiter.

a). Pour les partenariats constitués de Droits et Titres Miniers donnés en cession sur les gisements à exploiter

En contrepartie, en plus d'un pas de porte en numéraire à charge du (des) partenaire (s) perçu au titre du droit d'entrée en affaires, Gécamines reçoit une participation au capital social de ses joint-ventures et, par conséquent, aux dividendes, ainsi que le droit à la perception des royalties en compensation de la consommation des gisements apportés.

Par ailleurs, elle est associée à l'administration et à la gestion de ces partenariats au travers ses mandataires proposés par elle et nommés par le partenariat à quelques postes au sein des organes statutaires, à savoir, le

#### **GE CAMINES**

Société Anonyme Unipersonnelle avec Conseil d'Administration « GECAMINES S.A »  
Capital social : 2.401.500.000.000 FC RCCM : CD/LSHI/RCCM/14-B-1678  
Id. Nat : 6-193-A0100M



conseil d'administration, le comité de gestion ou de direction ainsi que le commissaire aux comptes

b). Pour les partenariats constitués de Droits et Titres Miniers donnés en amodiation sur les gisements à exploiter Gécamines perçoit le pas de porte et le loyer.

*3. Le niveau de responsabilité en matière de couverture des dépenses engagées à différentes phases du cycle de projet développé en partenariat en particulier la hauteur de :*

- *Fonds propres entièrement payés ;*
- *Fonds propres libres ;*
- *Intérêts reportés.*

Gécamines n'a aucune responsabilité sur le financement du projet. Elle exige du partenaire qu'il puisse jouir de la crédibilité sur le marché international. Le partenaire a l'obligation de rechercher, mobiliser et mettre à la disposition de la joint-venture le financement nécessaire à son développement, y compris en mettant à contribution ses propres fonds. Gécamines pourra être requise en tant qu'Associé de coopérer à l'établissement des garanties nécessaires au financement sans pour autant nantir ses actions dans la JV.

*4. La nature et la hauteur des subventions reçues du Gouvernement (central/provincial)*

Rien à signaler.

*5. Les transferts financiers entre votre entreprise et le partenariat (JV) en 2017 et 2018*

---

**GECAMINES**

Société Anonyme Unipersonnelle avec Conseil d'Administration « GECAMINES S.A »  
Capital social : 2.401.500.000.000 FC RCCM : CD/LSHI/RCCM/14-B-1678  
Id. Nat : 6-193-A0100M



Voir tableau ci-après :

| DESIGNATION         | TERME               | Solde au 31/12/2017 | Solde au 31/12/2018 |
|---------------------|---------------------|---------------------|---------------------|
| TFM 1               |                     |                     |                     |
|                     | A 2 ANS             | 45.065.812          | 48.720.933          |
| <b>Sous - total</b> |                     | <b>45.065.812</b>   | <b>48.720.933</b>   |
| TFM 2               |                     |                     |                     |
|                     | PLUS DE 2 ANS       | 23.124.313          | 6.266.674           |
|                     | ARRIERES EN INTERET | 39.864              | 19.766              |
| <b>Sous - total</b> |                     | <b>23.164.178</b>   | <b>6.286.440</b>    |
| DRILLING KCC        |                     |                     |                     |
| DRILLING KCC        | PLUS DE 2 ANS       | 57.132.923          | - 0                 |
| <b>Sous - total</b> |                     | <b>57.132.923</b>   | <b>- 0</b>          |
| SICOMINES 1         |                     |                     |                     |
|                     | PLUS DE 2 ANS       | 50.000.000          | 50.000.000          |
|                     | ARRIERES EN INTERET | 2.658.082           | 1.750.000           |
| <b>Sous - total</b> |                     | <b>52.658.082</b>   | <b>51.750.000</b>   |
| SICOMINES 2         |                     |                     |                     |
|                     | PLUS DE 2 ANS       | 32.000.000          | 22.935.102          |
|                     | ARRIERES EN INTERET | 9.392.325           | 771.902             |
| <b>Sous - total</b> |                     | <b>41.392.325</b>   | <b>23.707.004</b>   |
| HUAYOU/ H,K         |                     |                     |                     |
|                     | PLUS DE 2 ANS       |                     | 80.000.000          |
|                     | ARRIERES EN INTERET |                     | 4.319.459           |
| <b>Sous - total</b> |                     | <b>-</b>            | <b>84.319.459</b>   |
| <b>TOTAUX</b>       | PLUS DE 2 ANS       | <b>162.257.236</b>  | <b>159.201.775</b>  |
|                     | A 2 ANS             | <b>45.065.812</b>   | <b>48.720.933</b>   |
|                     | ARRIERES EN INTERET | <b>12.090.272</b>   | <b>6.861.127</b>    |
| <b>TOTAL</b>        |                     | <b>219.413.320</b>  | <b>214.783.835</b>  |

*6. La hauteur des prêts accordés à des industries extractives en 2017 et 2018*

|      |  |  |           |
|------|--|--|-----------|
| MIBA |  |  | 5.000.000 |
|------|--|--|-----------|

*7. La hauteur et la nature des garanties accordées à des industries extractives en 2017 et 2018 :*

Le partenaire conclut et exécute ses obligations de financement de la JV. Gécamines et le partenaire s'accordent, pour le besoin de recherche de financement incombant au partenaire, les Droits et Titres Miniers apportés dans la JV par Gécamines ne peuvent être hypothéqués ni ses actions dans la JV.

*8. La base de calcul de l'avance fiscale et les impôts couverts :*

- Il n'existe pas de base de calcul de l'avance fiscale, elle se fait à la demande du Gouvernement

**GE CAMINES**

Société Anonyme Unipersonnelle avec Conseil d'Administration « GECAMINES S.A »  
Capital social : 2.401.500.000.000 FC RCCM : CD/LSHI/RCCM/14-B-1678  
Id. Nat : 6-193-A0100M

*9. La procédure suivie pour effectuer les éventuelles cessions d'actifs intervenues en 2017 et 2018 :*

Pour financer son plan de développement, Gécamines, et face aux difficultés rencontrées à pouvoir lever de financements sur le marché des capitaux (Institutions, banques et autres), le Conseil d'Administration a décidé en date du 05/06/2014 la cession et/ou la vente de ses participations minoritaires et de quelques uns de ses actifs ne présentant plus aucun intérêt stratégique. Pour le faire, Gécamines procède par appels d'offres généraux ou restreints tout en respectant les droits de préemption accordés aux co-associés par les conventions de JV.

Au terme de la sélection, Gécamines octroie le marché (vente ou cession) aux soumissionnaires les plus offrants suivant la valeur de la participation ou de l'actif.

Dans le cas d'un gisement (naturel ou artificiel), la valeur de vente et/ou de cession est basée sur la nature et la teneur en minéralisation (Cu, Co, Zn,...).

Dans le cas d'une participation, Gécamines recourt à l'expertise des cabinets et/ou banques d'affaires pour déterminer sa valeur.

*10. Les actes d'engagement et les cahiers des charges définissant les responsabilités sociétales vis-à-vis des communautés locales affectées par les activités des projets :*

La promotion du développement social des communautés environnantes est un engagement de la société après concertation avec ces communautés (JV).

ITIE devrait contacter les JV.

Nous vous prions d'agréer, Madame le Coordonnateur a.i., l'assurance de ma considération distinguée.



Jacques KAMENGATSHIMUANGA  
Directeur Général a.i.

**GECAMINES**

Société Anonyme Unipersonnelle avec Conseil d'Administration « GECAMINES S.A »  
Capital social : 2.401.500.000.000 FC RCCM : CD/LSHI/RCCM/14-B-1678  
Id. Nat : 6-193-A0100M